

Mais pour qui se prend-il ?...

Date : 30 octobre 2019

Vendredi dernier, le TGV 8622 en provenance de Brest - qui devait atteindre Paris Montparnasse à 17h04 - a percuté une voiture à un passage à niveau, tout près de Lamballe, à 14h55.

L'accident a provoqué le décès d'un homme et bloqué tous les passagers qui, à leur grand dam, ont dû rester longuement confinés dans les rames du convoi.

Tous les passagers, à l'exception d'une femme enceinte évacuée par les pompiers... et de Marc Le Fur, député LR de la 3^{ème} circonscription législative des Côtes d'Armor (Lamballe), qui a exigé avec beaucoup d'insistance qu'on le laisse sortir au motif qu'il devait présider le soir même la séance publique de l'Assemblée Nationale.



Le député Marc Le Fur était présent à bord du TGV Brest-Paris impliqué, vendredi, dans une collision mortelle au passage à niveau de Noyal. | OUEST-FRANCE

Sa rocambolesque échappée par la porte de la motrice, accompagné de gendarmes, a ouvert une polémique sur le traitement de faveur dont il aurait bénéficié... au regard du fait que d'autres que lui - qui avaient pourtant de réelles obligations eux aussi - ont su faire preuve d'un autre sens civique.

Mais personne ne semble avoir remarqué qu'en amont de tout cela, le député LR Marc Le Fur a effrontément menti.

Il ne pouvait en effet ignorer que, contrairement aux autres soirs de la semaine et en particulier

contrairement au mercredi 23 où il a présidé la séance de 21h30 à minuit, il n'y avait pas de séance prévue ce soir-là... après la séance de l'après-midi qui a été présidée exactement comme prévu par Hugues Renson de 15h00 à 21h25.

En témoigne très clairement l'agenda de l'Assemblée Nationale.

Il va bien falloir qu'un jour certains apparatchiks intègrent qu'ils ne peuvent plus nous raconter n'importe quoi.